

18

TEXTILES

NETTOYAGE À SEC ET ENTRETIEN DE VÊTEMENTS

GUIDE D'ÉVALUATION
5082

TEXTILES

**NETTOYAGE À SEC
ET ENTRETIEN
DE VÊTEMENTS**

GUIDE D'ÉVALUATION
5082

**Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1996 — 95-1458**

ISBN : 2-550-25802-9

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1996

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉSENTATION	1
1 TABLEAU-SYNTÈSE DES ÉPREUVES	3
1.1 <u>Cours transférable</u>	4
1.2 <u>Numéro de module</u>	4
1.3 <u>Responsabilité de l'épreuve</u>	4
1.4 <u>Type d'évaluation</u>	5
1.5 <u>Nombre maximal de candidates et de candidats, durée de l'épreuve</u>	6
1.6 <u>Nombre de questions</u>	6
1.7 <u>Seuil de réussite</u>	6
1.8 <u>Nombre de versions</u>	7
1.9 <u>Matériel complémentaire</u>	7
1.10 <u>Disponibilité des épreuves</u>	7
2 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIVEMENT AUX ÉPREUVES	8
2.1 <u>Durée des épreuves pratiques</u>	8
2.2 <u>Préparation des séances d'examen</u>	8
2.3 <u>Particularités du déroulement et de la notation de certaines épreuves</u>	8
2.4 <u>Particularités de la gestion de l'application des règles d'hygiène, de sécurité ou d'éthique professionnelle</u>	9
2.5 <u>Modalités de reprise pour certaines épreuves pratiques</u>	9
2.6 <u>Fiches de travail</u>	9
2.7 <u>Fiches d'évaluation</u>	9
3 EXPLICATIONS RELATIVES AUX VERSIONS D'ÉPREUVES	10
4 MÉCANISMES DE RÉTROACTION	10
ANNEXES : TABLEAUX D'ANALYSE DU PROGRAMME et TABLEAUX DE SPÉCIFICATIONS	

PRÉSENTATION

Le Guide d'évaluation du programme «Nettoyage à sec et entretien de vêtements» est une publication officielle du ministère de l'Éducation. Il fait partie de l'ensemble des documents nécessaires pour se conformer à l'approche curriculaire. Il vient donc compléter le Programme d'études, le Guide pédagogique, le Guide d'organisation et le Guide général d'évaluation.

Le présent guide s'adresse aux personnes responsables de l'évaluation dans le domaine de la formation professionnelle au sein des établissements d'enseignement, aux personnes responsables désignées parmi le personnel des écoles, aux coordonnatrices, coordonnateurs, conseillères et conseillers pédagogiques en formation professionnelle, aux directrices et directeurs d'école ainsi qu'aux enseignantes et enseignants chargés du programme «Nettoyage à sec et entretien de vêtements».

Le guide apporte des précisions sur les épreuves préparées par le Ministère pour ce programme. On y présente également les mécanismes de rétroaction mis en place par le Ministère relativement à ces épreuves. Enfin, on y trouve en annexe les tableaux d'analyse du programme et les tableaux de spécifications pour chacun des cours pour lesquels des épreuves sont produites par le Ministère.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la personne responsable des épreuves du programme «Nettoyage à sec et entretien de vêtements», à la Direction des programmes de formation professionnelle et technique au numéro de téléphone suivant : (514) 873-6162.

Nous souhaitons que le présent guide aide les établissements d'enseignement à mettre en oeuvre l'approche d'évaluation retenue pour la formation professionnelle et appliquée au programme «Nettoyage à sec et entretien de vêtements».

TABLEAU-SYNTÈSE DES ÉPREUVES POUR LE PROGRAMME D'ÉTUDES «Nettoyage à sec et entretien de vêtements»

Nombre de cours : 11
Durée en heures : 690

Code : 5082
Nombre d'unités : 46

CODE COURS	COURS. TRANS. ¹	NUMÉRO MODULE	TITRE	UNITÉS	DURÉE COUR S	RESP. ÉPR. ²	TYPE D'ÉVAL. ³	DURÉE ÉPR. ⁴	NOMBRE MAXIMAL DE CANDIDATES ET DE CANDIDATS	NOMBRE DE QUESTIONS	SEUIL DE RÉUSSITE	NOMBRE DE VERSIONS	MATÉRIEL COMPLÉ- MENTAIRE	DISPONIBILITÉ DES ÉPREUVES
425311	—	1	Métier et formation	1	15	Établ.	EEP							
425326	—	2	Fibres textiles et confection	6	90	Établ.	ET							
425332	—	3	Communication en milieu de travail	2	30	Établ.	EEP							
425343	—	4	Tenue de comptoir	3	45	Établ.	EP							
425355	—	5	Utilisation et entretien de l'équipement	5	75	Établ.	EP							
425364	—	6	Nettoyage d'articles	4	60	MEQ	EP	2h15	2		85	1		X
425377	—	7	Détachage d'articles	7	105	MEQ	EP	2h30	6		85	1		X
425388	—	8	Pressage d'articles	8	120	MEQ	EP	1h45	3		85	1		X
425394	—	9	Traitements complets	4	60	Établ.	EP							
425402	—	10	Moyens de recherche d'emploi	2	30	Établ.	EEP							
425414	—	11	Intégration au milieu de travail	4	60	Établ.	EEP							

1. COURS TRANS. : Cours transférable au programme «Nettoyage à sec et entretien de vêtements»
 2. Établ. : Épreuve relevant de la responsabilité de l'établissement d'enseignement
 MEQ : Épreuve relevant de la responsabilité du Ministère
 3. ET : Épreuve théorique
 EP : Épreuve pratique
 EEP : Épreuve en vue de l'évaluation de la participation de l'élève
 4. Durée épr. : Durée de l'épreuve pour une candidate, un candidat ou un groupe de candidates et de candidats

EXPLICATIONS CONCERNANT LE TABLEAU-SYNTHÈSE

1.1 Cours transférable

Certains cours sont communs à plusieurs programmes. Cette information est consignée dans la colonne «COURS TRANS.» (cours transférable au programme), où apparaissent les numéros des programmes auxquels des cours sont communs.

Pour le programme «Nettoyage à sec et entretien de vêtements», aucun cours n'est commun à un autre programme.

1.2 Numéro de module

L'ordre des numéros inscrits dans la colonne «NUMÉRO MODULE» ne représente pas la séquence d'enseignement des modules. Il s'agit des numéros des modules tels que présentés dans le programme.

Ces numéros n'ont donc pas d'incidence directe sur la planification de l'évaluation en vue de la sanction des études. Pour planifier l'évaluation, il faut se reporter aux suggestions présentées dans le Guide pédagogique.

1.3 Responsabilité de l'épreuve

La colonne «RESP. ÉPR.» indique quels sont les cours dont les épreuves sont de responsabilité ministérielle (MEQ) et quels sont ceux pour lesquels elles relèvent de l'établissement d'enseignement (Établ.).

Pour le programme «Nettoyage à sec et entretien de vêtements», les épreuves de 3 modules sont de responsabilité ministérielle et les épreuves de 8 modules relèvent de l'établissement.

1.4 Type d'évaluation

La colonne «TYPE D'ÉVAL.» indique la nature de l'épreuve (pratique, théorique ou en vue de l'évaluation de la participation de l'élève) retenue pour l'évaluation.

En vue de la sanction des études, le programme «Nettoyage à sec et entretien de vêtements» comporte :

- 4 modules pour lesquels l'évaluation se fait à l'aide d'une épreuve en vue de l'évaluation de la participation de l'élève (EEP);
- 6 modules pour lesquels l'évaluation se fait à l'aide d'une épreuve pratique (EP);
- 1 module pour lequel l'évaluation se fait à l'aide d'une épreuve théorique (ET);

1.5 Nombre maximal de candidates et de candidats, durée de l'épreuve

On indique dans le tableau-synthèse, pour les épreuves pratiques, un nombre maximal de candidates et de candidats à qui on peut faire passer l'épreuve en même temps.

Si l'établissement d'enseignement, compte tenu de ce nombre maximal, doit organiser plusieurs séances d'examen, il faut multiplier le temps d'évaluation indiqué à la colonne «DURÉE ÉPR.» par le nombre de séances nécessaire.

S'il n'y a pas de contraintes quant à un maximum de candidates et de candidats (pour les épreuves théoriques, par exemple), la mention TOUS est inscrite dans la colonne «NOMBRE MAXIMAL DE CANDIDATES ET DE CANDIDATS».

1.6 Nombre de questions

L'information présentée sous cette rubrique dans le tableau-synthèse ne s'applique qu'aux épreuves théoriques.

1.7 Seuil de réussite

Pour les épreuves théoriques, on indique dans la colonne «SEUIL DE RÉUSSITE» le nombre de bonnes réponses exigées par rapport au nombre total de questions que l'on retrouve dans l'épreuve.

Pour les épreuves pratiques, on indique le seuil de réussite tel qu'il est inscrit sur la fiche d'évaluation.

1.8 Nombre de versions

La colonne «NOMBRE DE VERSIONS» indique le nombre de versions de l'épreuve actuellement disponibles.

1.9 Matériel complémentaire

Un X dans la colonne «MATÉRIEL COMPLÉMENTAIRE» indique que l'épreuve comporte du matériel complémentaire (cassette, disquette, plan, etc.).

1.10 Disponibilité des épreuves

Un X dans la colonne «DISPONIBILITÉ DES ÉPREUVES» indique que l'épreuve est disponible et sera transmise aux établissements d'enseignement désignés à la carte des enseignements par la Direction de la sanction des études.

2 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIVEMENT AUX ÉPREUVES

2.1 Durée des épreuves pratiques

La durée des épreuves pratiques couvre uniquement les étapes de déroulement de l'épreuve.

Le temps de présentation et d'explication de l'épreuve n'est pas inclus dans la durée indiquée.

La durée de l'épreuve «Pressage d'articles» (425-388) a une conséquence sur la notation. Bien lire les informations à cet effet dans le cahier de l'examinatrice ou de l'examineur.

Lorsque la durée allouée est écoulée, la candidate ou le candidat perd tous les points relatifs à l'élément de notation concerné s'il n'a pas terminé.

2.2 Préparation des séances d'examen

Les épreuves pratiques «Nettoyage d'articles», «Détachage d'articles» et «Pressage d'articles» nécessitent un temps de préparation afin de préparer les différents échantillons.

2.3 Particularités du déroulement et de la notation de certaines épreuves

L'épreuve «Nettoyage d'articles» comprend deux parties. La candidate ou le candidat devra réussir les deux parties de l'épreuve en accumulant 85 / 100 réparties comme suit :

- 30 / 35 pour la première partie de l'épreuve;
- 55 / 65 pour la deuxième partie de l'épreuve.

2.4 Particularités de la gestion de l'application des règles d'hygiène, de sécurité ou d'éthique professionnelle

La candidate ou le candidat devra se conformer aux mesures de santé et de sécurité en vigueur dans l'atelier. Après un premier avertissement, tout manquement entraînera l'arrêt immédiat de l'épreuve.

2.5 Modalités de reprise pour certaines épreuves pratiques

Pour l'épreuve «Nettoyage d'articles», l'échec à la première partie entraînera l'arrêt immédiat de l'épreuve et la candidate ou le candidat concerné reprendra l'épreuve dans sa totalité au moment jugé opportun par l'enseignante ou l'enseignant. En cas d'échec à la deuxième partie, la candidate ou le candidat concerné ne reprendra que cette partie au moment jugé opportun par l'enseignante ou l'enseignant avec un échantillon d'articles différent.

2.6 Fiches de travail

Toutes les épreuves pratiques comprennent un ensemble de fiches de travail. Lire les informations relatives à la gestion de ces dernières dans le cahier de l'examinatrice ou de l'examineur. Dans tous les cas, s'assurer de bien corriger toutes les fiches de travail, avant de consigner les résultats à la fiche d'évaluation.

2.7 Fiches d'évaluation

Toutes les épreuves pratiques comprennent une fiche d'évaluation.

3 EXPLICATIONS RELATIVES AUX VERSIONS D'ÉPREUVES

- Il existe une version unique pour les épreuves suivantes : «Nettoyage d'articles», «Détachage d'articles» et «Pressage d'articles».

4 MÉCANISMES DE RÉTROACTION

Afin de faciliter la mise à jour des épreuves pour le programme «Nettoyage à sec et entretien de vêtements», le Ministère demande aux établissements d'enseignement de lui fournir de la rétroaction au sujet de ces épreuves.

À cette fin, le Ministère a préparé une grille de rétroaction pour les épreuves pratiques (voir les pages suivantes).

Après la première utilisation de chacune des versions des épreuves en «Nettoyage à sec et entretien de vêtement», l'établissement d'enseignement fait remplir, par l'enseignante ou l'enseignant, la grille de rétroaction correspondant au type d'épreuve administrée (pratique). Par la suite, l'enseignante ou l'enseignant retourne la grille de rétroaction remplie à la personne responsable désignée parmi le personnel de l'établissement d'enseignement, qui, après en avoir pris connaissance, la fait parvenir au Ministère à l'adresse suivante :

Ministère de l'Éducation
Direction générale de la formation
professionnelle et technique
600, rue Fullum, 7^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1

À l'attention de :
Gilles Lefebvre

GRILLE DE RÉTROACTION

ÉPREUVE PRATIQUE

Programme : _____
Code du cours : _____
Version de l'épreuve : _____

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant : _____
École : _____
Commission scolaire : _____

Pour chacune des affirmations qui suivent, cocher

- la case 1 si vous êtes tout à fait en accord;
- la case 2 si vous êtes plutôt en accord;
- la case 3 si vous êtes plutôt en désaccord;
- la case 4 si vous êtes tout à fait en désaccord.

1. Le travail que la candidate ou le candidat doit effectuer tout le long de l'épreuve est représentatif de la compétence sur laquelle porte l'objectif.

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire : _____

2. Les étapes de travail retenues sont conformes aux données du tableau de spécifications.

1	2	3	4

Commentaire : _____

3. Le seuil de réussite permet d'attester le développement de la compétence sur laquelle porte l'épreuve.

1	2	3	4

Commentaire : _____

4. La durée suggérée est suffisante en fonction de la tâche à réaliser.

1	2	3	4

Commentaire : _____

5. La durée de passation de l'épreuve pour l'ensemble des candidates et des candidats est raisonnable par rapport à la durée du cours.

1	2	3	4

Commentaire : _____

6. Le nombre maximal de candidates et de candidats à qui on peut faire passer simultanément l'épreuve est acceptable.

1	2	3	4

Commentaire : _____

7. La liste du matériel nécessaire pour la passation de l'épreuve, dans le cahier de l'examinatrice ou de l'examineur, est appropriée.

1	2	3	4

Commentaire : _____

8. La tâche que l'examinatrice ou l'examineur doit accomplir pendant les étapes de déroulement et de notation est réalisable (faisabilité).

1	2	3	4

Commentaire : _____

9. Le travail que la candidate ou le candidat doit effectuer tout le long des étapes ou des phases est réalisable (faisabilité).

1	2	3	4

Commentaire : _____

10. L'information contenue dans le cahier de l'examinatrice ou de l'examineur est :

- univoque

1	2	3	4

- claire

1	2	3	4

- complète

1	2	3	4

Commentaire : _____

11. L'information contenue dans le cahier de la candidate ou du candidat est :

- univoque

1	2	3	4

- claire

1	2	3	4

- complète

1	2	3	4

Commentaire : _____

12. La fiche d'évaluation ou la grille d'évaluation de la participation est :

- univoque	1	2	3	4
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- claire	1	2	3	4
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- complète	1	2	3	4
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- facile à utiliser	1	2	3	4
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire : _____

***13. Les documents d'accompagnement (fiche d'observation, fiche de travail, dessin, plan, croquis, etc.) sont :**

- univoques	1	2	3	4
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- clairs	1	2	3	4
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- complets	1	2	3	4
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- faciles à utiliser	1	2	3	4
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire : _____

14. Il y a concordance entre l'information présentée sur la fiche d'évaluation ou la grille d'évaluation de la participation, dans le cahier de l'examinatrice ou de l'examinateur et dans le cahier de la candidate ou du candidat.

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire : _____

* Répondre s'il y a lieu

ANNEXE

(Tableaux d'analyse de programme)

(Tableaux de spécifications)

TITRE DU PROGRAMME : Nettoyage à sec et entretien de vêtements

Code : 425364

N° ET TITRE DU MODULE : 6 - NETTOYAGE D'ARTICLES

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Nettoyage à sec et entretien de vêtementsCode : 425364N° ET TITRE DU MODULE : 6 - NETTOYAGE D'ARTICLESCOMPORTEMENT ATTENDU : Nettoyer des articles

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Prendre connaissance des données de la facture.	5	—	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence des données relevées relatives à la nature des interventions et aux directives spéciales. 	P
Examiner l'article.	15	15	<ul style="list-style-type: none"> Justesse des observations relevées relatives : <ul style="list-style-type: none"> - à la nature des matières textiles, des attaches et des garnitures; - à l'état de l'article; - au mode d'entretien. Choix du procédé d'entretien. 	P
Préparer le travail.	20	40	<ul style="list-style-type: none"> Préparation des articles à nettoyer. Vérification de la qualité du solvant. Application des techniques de préparation des articles. 	P
Effectuer les tâches de : <ul style="list-style-type: none"> - nettoyage à sec; - nettoyage à l'eau; - lavage à la main; - essorage; - séchage. 	45	40	<ul style="list-style-type: none"> Application des méthodes d'addition des produits. Réglage des équipements. Utilisation des équipements. Qualité des traitements effectués. 	P

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

Module 6

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Nettoyage à sec et entretien de vêtements **Code :** 425364

N° ET TITRE DU MODULE : 6 - NETTOYAGE D'ARTICLES

COMPORTEMENT ATTENDU : Nettoyer des articles

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Vérifier le travail.	10	5	• Justesse de l'évaluation portant sur la qualité du nettoyage.	P
Acheminer l'article.	5	-	• Justesse du classement.	P
Nettoyer des articles.	-	-	• Respect du temps alloué. • Respect des normes de santé et de sécurité. • Respect des normes de l'établissement.	P

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Nettoyage à sec et entretien de vêtements **Code :** 425364

N° ET TITRE DU MODULE : 6 - NETTOYAGE D'ARTICLES **Durée de l'épreuve :** 2 h 15 min

COMPORTEMENT ATTENDU : Nettoyer des articles

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Examiner l'article.	PS	1. Justesse des observations relevées relatives : - à la nature des matières textiles, des attaches et des garnitures; - à l'état de l'article; - au mode d'entretien.	5	1.1 A fait un relevé juste et complet des observations.	5
		2. Choix du procédé d'entretien.	10	2.1 A effectué les tests appropriés. 2.2 A déterminé le procédé d'entretien approprié à chaque article.	5 5
Préparer le travail.	PS	3. Préparation des articles à nettoyer.	20	3.1 A réparti correctement les articles à nettoyer. 3.2 A protégé correctement les attaches et garnitures.	10 10
		4. Précision de la pesée.	5	4.1 A pesé précisément les charges.	5
		5. Vérification de la qualité du solvant.	10	5.1 A bien effectué le test d'analyse de la qualité du solvant.	10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Nettoyage à sec et entretien de vêtements **Code :** 425364
N° ET TITRE DU MODULE : 6 - NETTOYAGE D'ARTICLES **Durée de l'épreuve :** 2 h 15 min
COMPORTEMENT ATTENDU : Nettoyer des articles

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Examiner l'article.	PS	1. Justesse des observations relevées relatives : - à la nature des matières textiles, des attaches et des garnitures; - à l'état de l'article; - au mode d'entretien.	5	1.1 A fait un relevé juste et complet des observations.	5
		2. Choix du procédé d'entretien.	10	2.1 A effectué les tests appropriés. 2.2 A déterminé le procédé d'entretien approprié à chaque article.	5 5
Préparer le travail.	PS	3. Préparation des articles à nettoyer.	20	3.1 A réparti correctement les articles à nettoyer. 3.2 A protégé correctement les attaches et garnitures.	10 10
		4. Précision de la pesée.	5	4.1 A pesé précisément les charges.	5
		5. Vérification de la qualité du solvant.	10	5.1 A bien effectué le test d'analyse de la qualité du solvant.	10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Nettoyage à sec et entretien de vêtements **Code :** 425364
N° ET TITRE DU MODULE : 6 - NETTOYAGE D'ARTICLES **Durée de l'épreuve :** 2 h 15 min
COMPORTEMENT ATTENDU : Nettoyer des articles

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Examiner l'article.	PS	1. Justesse des observations relevées relatives : - à la nature des matières textiles, des attaches et des garnitures; - à l'état de l'article; - au mode d'entretien.	5	1.1 A fait un relevé juste et complet des observations.	5
		2. Choix du procédé d'entretien.	10	2.1 A effectué les tests appropriés. 2.2 A déterminé le procédé d'entretien approprié à chaque article.	5 5
Préparer le travail.	PS	3. Préparation des articles à nettoyer.	20	3.1 A réparti correctement les articles à nettoyer. 3.2 A protégé correctement les attaches et garnitures.	10 10
		4. Précision de la pesée.	5	4.1 A pesé précisément les charges.	5
		5. Vérification de la qualité du solvant.	10	5.1 A bien effectué le test d'analyse de la qualité du solvant.	10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	Nettoyage à sec et entretien de vêtements	Code :	425364
N° ET TITRE DU MODULE :	6 - NETTOYAGE D'ARTICLES	Durée de l'épreuve :	2 h 15 min
COMPORTEMENT ATTENDU :	Nettoyer des articles		

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Effectuer les tâches de : - nettoyage à sec; - nettoyage à l'eau; - lavage à la main; - essorage; - séchage.	PS	6. Application des techniques des préparations des articles.	5	6.1 A effectué les opérations de préparation appropriées à chaque article.	5
		7. Application des méthodes d'addition des produits.	10	7.1 A respecté la méthode d'addition des produits propre à l'équipement de nettoyage à l'eau.	5
				7.2 A manipulé sécuritairement les produits et solvants.	5
Vérifier le travail.	PS	8. Réglage des équipements.	30	8.1 A déterminé correctement les paramètres de fonctionnement de l'équipement de nettoyage à sec en mode manuel.	20
				8.2 A bien opéré l'équipement de nettoyage à l'eau en mode manuel.	5
				8.3 A bien réglé les paramètres de fonctionnement de l'équipement de séchage.	5
		9. Justesse de l'évaluation portant sur la qualité du nettoyage.	5	9.1 A fait des observations pertinentes sur les résultats des traitements.	5

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

TITRE DU PROGRAMME : Nettoyage à sec et entretien de vêtements

Code : 425377

N° ET TITRE DU MODULE : 7 - DÉTACHAGE D'ARTICLES

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : Nettoyage à sec et entretien de vêtementsCode : 425377N° ET TITRE DU MODULE : 7 - DÉTACHAGE D'ARTICLESCOMPORTEMENT ATTENDU : Détacher des articles

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Prendre connaissance des données de la facture.	5	—	• Pertinence des données relevées relatives à la nature des interventions et aux directives spéciales.	P
Examiner l'article.	20	10	• Pertinence des observations relevées relatives à la nature des tâches.	P
Préparer le travail.	15	20	• Choix des produits de détachage.	P
Effectuer les tâches suivantes : - traitement préparatoire; - application de produits; - traitement neutralisant.	45	60	• Application de la séquence de détachage. • Manipulation des produits et des solvants. • Choix et utilisation de l'équipement et de l'outillage. • Qualité des traitements effectués.	P
Vérifier le travail.	10	10	• Justesse de l'évaluation portant sur la qualité du détachage.	P
Acheminer l'article.	5	—	• Justesse du classement.	P
Détacher des articles.	—	—	• Respect du temps alloué. • Respect des normes de santé et de sécurité. • Respect des normes de l'établissement.	P

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

Module 7

TITRE DU PROGRAMME : Nettoyage à sec et entretien de vêtements **Code :** 425377

N° ET TITRE DU MODULE : 7 - DÉTACHAGE D'ARTICLES **Durée de l'épreuve :** 2 h 30

COMPORTEMENT ATTENDU : Détacher des articles

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Examiner l'article.	PS	1. Pertinence des observations relevées relatives à la nature des taches.	10	1.1 A bien déterminé les caractéristiques et la nature des taches.	10
Préparer le travail.	PS	2. Choix des produits de détachage.	20	2.1 A choisi le groupe de produits de détachage appropriés à la nature des taches.	10
				2.2 A effectué les tests d'essai préalables au traitement des taches.	10
Effectuer les tâches suivantes : - traitement préparatoire; - application de produits; - traitement neutralisant.	PS/PT	3. Application de la séquence de détachage.	30	3.1 A choisi et appliqué le traitement préparatoire approprié aux caractéristiques du textile et de la tache.	5
				3.2 A appliqué correctement les produits de détachage retenus.	5
				3.3 A respecté l'ordre de priorité de l'application des produits conformément à la séquence de détachage retenue.	10
				3.4 A effectué correctement le traitement neutralisant.	10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Nettoyage à sec et entretien de vêtements **Code :** 425377

N° ET TITRE DU MODULE : 7 - DÉTACHAGE D'ARTICLES **Durée de l'épreuve :** 2 h 30

COMPORTEMENT ATTENDU : Détacher des articles

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Vérifier le travail.	PS	4. Manipulation des produits et des solvants.	5	4.1 A manipulé sécuritairement les produits et les solvants.	5
		5. Utilisation de l'équipement et de l'outillage.	5	5.1 A bien manipulé l'outillage et l'équipement.	5
		6. Qualité des traitements effectués.	20	6.1 Résultats des traitements conformes aux critères de qualité.	20
		7. Justesse de l'évaluation portant sur la qualité du détachage.	10	7.1 A évalué avec justesse les résultats obtenus et a apporté des justifications pertinentes.	10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

TITRE DU PROGRAMME : Nettoyage à sec et entretien de vêtements

Code : 425388

N° ET TITRE DU MODULE : 8 - PRESSAGE D'ARTICLES

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : Nettoyage à sec et entretien de vêtementsCode : 425388N° ET TITRE DU MODULE : 8 - PRESSAGE D'ARTICLESCOMPORTEMENT ATTENDU : Presser des articles

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P° ou C
Prendre connaissance du travail.	5	--	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des données relevées relatives à la nature des interventions et aux directives spéciales. 	P
Examiner l'article.	10	5	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des observations concernant le mode de pressage. 	P
Choisir le procédé de pressage.	5	5	<ul style="list-style-type: none"> • Choix du procédé de pressage. 	P
Effectuer le pressage : - sur mannequin; - sur presse tout usage; - sur «champignon» (<i>puffer</i>); - au fer de finition.	65	70	<ul style="list-style-type: none"> • Application des techniques de pressage. • Utilisation de l'équipement, de l'outillage et des accessoires. • Respect des normes de santé et de sécurité. • Qualité du pressage. 	P
Vérifier le travail.	5	--	<ul style="list-style-type: none"> • Justesse de l'évaluation relative à la qualité du pressage. 	P
Acheminer l'article.	10	10	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des articles. • Choix de l'endroit d'acheminement. 	P
Presser des articles.	--	10	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du temps alloué. 	P

° P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

Module 8

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Nettoyage à sec et entretien de vêtements **Code :** 425388
N° ET TITRE DU MODULE : 8 - PRESSAGE D'ARTICLES **Durée de l'épreuve :** 1 h 45 min
COMPORTEMENT ATTENDU : Presser des articles

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Examiner l'article.	PS	1. Pertinence des observations relevées concernant le mode de pressage.	5	1.1 A indiqué pour chaque article les données concernant le pressage.	5
Choisir le procédé de pressage.	PS	2. Choix du procédé de pressage.	5	2.1 A choisi l'équipement approprié aux articles à traiter.	5
Effectuer le pressage : - sur mannequin; - sur presse tout usage; - sur «champignon» (puffer); - au fer de finition.	PS/PT	3. Utilisation de l'équipement, de l'outillage et des accessoires.	15	3.1 A disposé correctement l'article sur l'équipement de pressage.	5
				3.2 A réglé les équipements de pressage conformément à la nature de l'article.	5
				3.3 A utilisé correctement l'outillage et les accessoires.	5
		4. Application des techniques de pressage.	15	4.1 A respecté la séquence de pressage propre à l'article et au procédé utilisé.	5
				4.2 A utilisé judicieusement la vapeur, la pression ou l'aspirateur.	10
5. Respect des normes de santé et de sécurité.	10	5.1 A respecté toutes les mesures de sécurité usuelles tout au long des opérations de pressage.	10		

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Nettoyage à sec et entretien de vêtements **Code :** 425388

N° ET TITRE DU MODULE : 8 - PRESSAGE D'ARTICLES **Durée de l'épreuve :** 1 h 45 min

COMPORTEMENT ATTENDU : Presser des articles

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Acheminer l'article.	PS	6. Qualité du pressage.	30	6.1 Pressage des articles conforme aux directives spéciales.	5
				6.2 Respect des exigences de qualité propres à chacun des articles pressés.	20
				6.3 Finition soignée des articles pressés.	5
Presser des articles.	PS	7. Présentation des articles.	5	7.1 A bien suspendu les articles pressés sur les cintres.	5
		8. Choix de l'endroit d'acheminement.	5	8.1 A acheminé les articles aux endroits appropriés.	5
		9. Respect du temps alloué.	10	9.1 A effectué les opérations de pressage dans le temps prescrit.	10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

